



BREAKDANCE
Dès 8 ans
Mercredi de 17h à 18h



Animation : association MAP 70- Vincent BENEDETTI

Plus qu'une pratique sportive, le breakdance allie des aptitudes physiques comme les acrobaties, le rythme ou la musicalité, aux valeurs universelles de respect, de fraternité et de dépassement de soi !
 Certificat médical de moins de trois mois obligatoire.

Le mercredi de 17 h à 18 h à partir de 8 ans (sous réserve d'un nombre suffisant de participants).

Possibilité pour les noidanais d'obtenir, sous conditions de ressources, une bourse de loisirs venant en déduction du coût de l'activité (renseignements au CCAS).

Première séance le mercredi 18 septembre, dernière séance le 17 juin 2020.
Spectacle le vendredi 12 juin 2020



Adhésion familiale au Centre Communal F. Giroud de 2 € pour la saison 2019-2020

+

Tarifs à l'année (32 séances) : noidanais : 144 €, extérieurs : 160 €

Possibilité de régler l'inscription en plusieurs mensualités.
 Inscription annuelle ou en cours d'année au prorata des séances restantes.

✂.....

BULLETIN D'INSCRIPTION ANNUELLE 2019-2020
Breakdance



NOM et prénom de l'utilisateur :

NOM et prénom du représentant légal (pour les mineurs) :

Adresse complète :

.....

Tel : **Tel portable**.....

Mail.....@.....

Adhésion Centre communal F. Giroud :

- Je suis déjà adhérent(e) du Centre Communal F. Giroud
- Je règle mon adhésion au Centre Communal F. Giroud pour l'année 2019-2020, soit **2 € par foyer**.

Modalités de règlement :

Montant dû à l'inscription : € (cf. tarifs ci-dessus)

- Espèces
 - Chèque
 - Bourse de loisirs
- (à l'ordre du Trésor Public)

Nombre de mensualités :

.....

Date

Signature du représentant légal (obligatoire)